



Commission économique pour l'Europe**Comité des forêts et de l'industrie forestière**

Soixante-seizième session

Vancouver, 5-8 novembre 2018

**Rapport du Comité des forêts et de l'industrie forestière
de la Commission économique pour l'Europe
sur sa soixante-seizième session****I. Introduction**

1. À l'invitation du Gouvernement canadien, la soixante-seizième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE s'est tenue à Vancouver (Canada) du 5 au 8 novembre 2018. Plus de 270 participants de la région de la CEE se sont inscrits à la session.

II. Participation

2. Étaient inscrites des délégations des 29 États membres suivants : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Canada, Croatie, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Irlande, Kazakhstan, Kirghizistan, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.

3. Des représentants du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont participé à la session.

4. Y a aussi participé l'organisation intergouvernementale suivante : Institut européen des forêts.

5. Les organisations non gouvernementales ci-après se sont inscrites à la réunion : Organisation européenne des scieries, Forest Stewardship Council, Union russe des producteurs et exportateurs de bois d'œuvre, Écoforum d'Ouzbékistan, Greater Mekong Subregion Biodiversity Conservation Corridors Project – Cambodia (BCC), Association internationale des étudiants en sylviculture, Disaster Reduction Nepal (DRN), Association for Farmers Rights Defense (AFRD, Association de défense des droits des agriculteurs), Planta Panta Tree International (PPTI), Institut forestier Vasil Gulisashvili de l'Université agricole de Géorgie, LEPL Foresters Association (Association géorgienne des forestiers), Sustainable Forestry Initiative, Conseil canadien du bois, Smena Trading – Dalexportles, Université technique de Rhénanie-Westphalie à Aix-la-Chapelle, Maison passive Canada, Forza – Organisme pour le développement durable de la région des Carpates, Magnesium Oxide Cement Association, Conseil canadien du bois/Wood WORKS ! – Colombie-Britannique,



Conseil de l'industrie forestière du Québec, Chambre des ingénieurs forestiers de Turquie, Design Build Research – Timber Online Education, Association des produits forestiers du Canada, Conseil canadien sur les espèces envahissantes, Bureau de promotion des produits du bois du Québec et Québec Arbres.

6. Se sont également inscrites les autres organisations suivantes : Université d'Helsinki, Université de la Colombie-Britannique, Wood Impex, Hoag Associates – Architecture, Planning & Transforming, Institut ukrainien de recherche en foresterie et agroforesterie, Université technologique d'État de Jytomyr, Université de Padoue, Université d'État de l'Oregon, Université du Missouri, Faculté des sciences forestières de l'Université agricole de Tirana, Catalyst Paper, Université Thompson-Rivers, Université du Michigan, Université de Calgary, Université de foresterie du Nord-Est, Etifor, PwC, Université de l'Est de la Finlande, Université de Géorgie, Gruppo Mauro Saviola, West Fraser, FPInnovations, Université de Belgrade, Metric Modular, WSP Canada, Université de Washington, EcoCentury Technologies, Campbell Global, Timbatec, Université de l'Idaho, Perkins+Will, AKT, BC Event Management, Association canadienne du ciment, Conseil de l'industrie forestière de Colombie-Britannique, Université du Maryland, Forest Economic Advisors Canada – Wood Markets, Université d'agriculture et de foresterie du Fujian, Intelligent City+Lang Wilson Practice in Architecture Culture, Passivhaus Institut, Université de foresterie de Beijing, BillerudKorsnäs, Forestry Innovation Investment, Lenzing, Conseil de l'industrie forestière du Québec, Formline Architecture, Université du nord de la Colombie-Britannique, Brantwood Consulting, atelierjones, Urban One Builders, Team V Architecture, BC Housing, Université pontificale catholique du Chili et Canfor.

III. Ouverture de la réunion

7. M^{me} Marta Gaworska (Pologne), Présidente du Comité, a invité M^{me} Maureen Whelan, Directrice des affaires internationales de Ressources naturelles Canada, à coprésider la réunion. Le Comité a appuyé sa demande par acclamations.

8. M^{me} Maureen Whelan, Coprésidente de la session, a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux représentants. Elle a remercié les parrains pour leurs contributions financières et en nature, ainsi que tous les partenaires qui avaient participé à l'organisation de la manifestation. Elle a présenté les orateurs de la séance d'ouverture : le Chef Bob Baker, Conseiller culturel et interprète, avec les Eagle Song Dancers ; M. Amarjeet Sohi, Ministre des ressources naturelles du Canada ; M^{me} Beth MacNeil, Sous-Ministre adjointe des ressources naturelles du Canada ; M^{me} Sonya Zeitler Fletcher, Vice-Présidente du développement des marchés de Forestry Innovation Investment ; M. Sean Pander, Directeur du programme de bâtiments écologiques de la Ville de Vancouver ; M^{me} Olga Algayerova, Secrétaire exécutive de la CEE ; et M. Samuel Adeyanju, étudiant en maîtrise de sciences forestières à l'Université de la Colombie-Britannique.

9. Le Chef Bob Baker, avec son groupe de danseurs Eagle Song Dancers, a présenté un « bâton de parole » aux Coprésidentes de la réunion et a exécuté une cérémonie de bénédiction de la réunion de la Première Nation squamish.

10. M. Amarjeet Sohi a prononcé son allocution d'ouverture par vidéo et a exprimé la détermination du Canada à promouvoir les produits du bois.

11. M^{me} Beth MacNeil a souligné l'importance des produits de la forêt et des pratiques forestières alors que le Canada prenait des mesures pour lutter contre les changements climatiques.

12. Au nom de la province de la Colombie-Britannique, M^{me} Sonya Zeitler Fletcher a souligné que 95 % des forêts de la province appartenaient au domaine public et étaient gérées à long terme. Elle a souligné que la province était à la pointe en matière de gestion durable des forêts et utilisait dans ce secteur les technologies les plus récentes.

13. M. Sean Pander, Directeur du programme de bâtiments écologiques de la Ville de Vancouver, a souligné l'importance des forêts pour le mode de vie des Premières Nations, rappelant que le site où se déroulait la conférence était le pays de la Première Nation squamish. Il a également évoqué le programme de bâtiments écologiques de la Ville de

Vancouver, qui s'appuyait sur la construction en bois pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

14. M^{me} Olga Algayerova, Secrétaire exécutive de la CEE, a prononcé son discours d'ouverture par vidéo. Elle a exprimé son appui à l'Invitation de Vancouver sur les produits forestiers durables pour un avenir meilleur, affirmant que les forêts et le secteur des produits forestiers avaient un rôle essentiel à jouer pour l'avenir de notre planète.

15. M. Samuel Adeyanju a parlé au nom de l'Association internationale des étudiants en sylviculture. Il a salué les efforts des organisateurs du Comité pour faire participer les jeunes, et a souligné que ceux-ci étaient des agents efficaces de changement.

IV. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TIM/2018/1.

16. M^{me} Marta Gaworska, Coprésidente de la session, a souhaité la bienvenue aux participants et présenté l'ordre du jour provisoire.

17. L'ordre du jour a été adopté, tel qu'il figure dans le document ECE/TIM/2018/1, moyennant l'ajout du point 4 e) « Vingt-quatrième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24, Katowice, 2018) ».

V. La forêt, socle de l'avenir (point 2 de l'ordre du jour)

a) Présentation liminaire

18. M^{me} Susan Jones, fondatrice et architecte principale d'atelierjones, a souligné l'importance de l'utilisation des technologies de construction en bois les plus récentes dans la lutte contre les changements climatiques. Elle a également souligné les qualités en matière d'esthétique et de confort de l'utilisation du bois dans l'architecture. Les diapositives de son exposé, ainsi que toutes les autres diapositives présentées pendant la session, peuvent être téléchargées sur le site Web de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois : <http://www.unece.org/forêts/coffi2018>.

b) Invitation de Vancouver sur les produits forestiers durables pour un avenir meilleur

Document(s) : ECE/TIM/2018/3.

19. M^{me} Maureen Whelan a annoncé que l'Invitation de Vancouver avait été élaborée en partenariat avec le Canada et le Bureau du Comité et qu'y figuraient les principaux éléments d'un message sur les produits forestiers durables pour examen par le Comité. L'Invitation de Vancouver était une déclaration d'intention visant à gagner des appuis après son approbation lors de la session, à créer une plus grande communauté d'acteurs attachés aux mêmes principes et favorables aux produits forestiers durables en tant qu'élément essentiel d'une économie verte et à atteindre les objectifs de développement durable pertinents.

20. Le Comité a remercié le Gouvernement canadien et les Bureaux d'avoir pris l'initiative de rédiger l'Invitation de Vancouver.

21. Le Comité a approuvé l'Invitation de Vancouver sur les produits forestiers durables pour un avenir meilleur, telle qu'elle figure à l'annexe I.

c) Table ronde sur l'utilisation du bois dans la construction : innovations techniques et élaboration de politiques

22. M. Harald Aalde, Conseiller principal au Ministère norvégien de l'agriculture et de l'alimentation, a présenté les intervenants et animé le débat. Les experts suivants ont pris part aux débats :

23. M. Peter Moonen, Directeur national de la durabilité du Conseil canadien du bois, a fourni aux représentants des renseignements sur le Conseil canadien du bois et sur le projet Wood WORKS!, et a souligné l'importance de rationaliser l'« éducation au bois » dans différents secteurs.
24. M. Iain Macdonald, Directeur associé du TallWood Design Institute, a présenté un exposé sur le rôle que jouaient la recherche et l'éducation pour surmonter les obstacles à la croissance.
25. M. José Torero, Directeur du Centre pour la résilience aux catastrophes de l'École d'ingénierie Clark à l'Université du Maryland, a souligné que le secteur de la construction en bois devait s'attaquer de manière responsable aux questions de sécurité.
26. M. Alfred Waugh, architecte et fondateur de Formline Architecture, a rappelé la longue histoire du bois dans l'architecture autochtone. Il a insisté sur l'importance de l'intégration des connaissances autochtones en matière de construction et de fabrication utilisant le bois dans les projets modernes d'architecture.
27. M^{me} Helen Goodland, Directrice générale de Brantwood Consulting, a évoqué l'état des politiques publiques en matière de construction en bois en Amérique du Nord et en Europe.
28. M. Guido Wimmers, maître de conférences et Directeur du programme de maîtrise en génie de la conception intégrée en bois à l'Université du Nord de la Colombie-Britannique, a exposé les difficultés que rencontrait le secteur de la construction en bois en Amérique du Nord et les possibilités qui s'offraient à elle.
29. M^{me} Chunny Varaich, étudiante en maîtrise internationale de foresterie à l'Université de la Colombie-Britannique, a déclaré qu'il importait, pour assurer l'avenir des forêts de la planète, de produire et consommer de manière responsable et durable les produits forestiers.
30. Les principales conclusions et recommandations issues des débats de la session sont les suivantes :
- a) Il convient de renforcer en priorité la diffusion des connaissances sur les qualités du bois, y compris son absence d'effets nuisibles sur le climat ;
 - b) L'éducation à l'utilisation du bois dans la construction doit être systématisée dans plusieurs secteurs. Par exemple, les programmes des études d'architecte et d'ingénieur envisagent rarement la construction en bois. À cet égard, l'industrie doit s'efforcer d'améliorer les programmes d'enseignement et les programmes professionnels concernés et de promouvoir la collaboration, le partage des connaissances et la communication ;
 - c) Il est nécessaire de sensibiliser des secteurs non directement liés à la construction (par exemple, la finance ou les assurances) aux avantages de l'utilisation du bois dans la construction afin de leur faire apprécier l'intérêt et les qualités de ce matériau ;
 - d) Les obstacles à l'essor de la construction en bois sont divers et vont des incertitudes liées aux coûts et des habitudes des experts en bâtiment aux problèmes de conception. La recherche et la documentation peuvent aider à surmonter ces obstacles et à trouver des solutions et technologies pratiques permettant d'accroître l'utilisation du bois dans la construction. La science doit diriger les progrès de la construction en bois et appuyer sa commercialisation ;
 - e) La recherche doit également tenir compte des besoins de l'industrie et y répondre. L'industrie peut avoir besoin d'aide pour investir dans la recherche et le développement et participer à des projets de recherche. À l'heure actuelle, peu de projets de recherche créent des boucles de rétroaction entre le secteur et les laboratoires ;
 - f) L'accent doit être mis sur des mesures non pas prescriptives, mais axées sur les résultats : l'objectif ultime n'est pas en soi d'utiliser le bois, mais de faire progresser la construction durable. Le bois jouera pour cela un rôle essentiel, compte tenu de son efficacité en matière de respect du climat, de polyvalence et de réduction des déchets ;

g) Des indicateurs de résultat à l'échelle du secteur sont nécessaires pour évaluer les pratiques actuelles, recenser les lacunes et les possibilités en matière de compétences techniques, d'éducation, d'appui stratégique, de recherche et développement, etc. ;

h) Les décideurs doivent encourager la collaboration entre secteurs, collecter des données permettant d'utiliser des indicateurs de résultat fondamentaux, appuyer la recherche et le développement afin de favoriser l'adoption rapide de pratiques durables et réduire la charge administrative. Les gouvernements peuvent favoriser la collaboration et améliorer les résultats des projets en modernisant leurs processus de passation de marchés et en accordant la priorité aux offres proposant le meilleur rapport qualité/prix plutôt que le prix le plus bas ;

i) Le bois joue un rôle reconnu dans la modernisation du secteur du bâtiment, compte tenu de son efficacité et de sa polyvalence, notamment son adéquation à la préfabrication ;

j) Le secteur de la construction en bois doit s'attaquer aux questions relatives à la sécurité de manière responsable, en respectant la nécessité de faire réellement la preuve de son efficacité sans s'attacher à modifier de façon prématurée les codes de la construction. Cela nécessite, entre autres, d'investir dans des activités de formation professionnelle et de sensibilisation ;

k) Le secteur du bois est actuellement sous-représenté dans le processus d'élaboration des normes internationales. Il s'ensuit que la contribution potentielle de la construction en bois à l'économie verte n'est pas pleinement réalisée.

d) Table ronde sur le point de vue du secteur privé

31. M. Peter Moonen, Directeur national de la durabilité du Conseil canadien du bois, a présenté les conférenciers et animé la table ronde. Les experts suivants ont pris part aux débats :

32. M^{me} Laura Plant, économiste spécialisée dans les études d'impact chez PwC, a présenté un exposé sur la comptabilisation du capital naturel dans le secteur des produits forestiers et sur la façon dont les entreprises pourraient prendre de meilleures décisions en déterminant la véritable valeur économique de leurs activités et leurs effets sur l'environnement. PwC et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable avaient élaboré un guide du secteur des produits forestiers pour mesurer ces effets.

33. M. Andrew Bowerbank, Vice-Président à la durabilité et l'énergie de WSP Canada, a présenté des exemples d'étude sur les innovations, les tendances du marché et la direction conjointe dans les secteurs de la conception et de la construction. Il a souligné que l'essor de l'utilisation du bois dans le bâtiment dépendrait de la capacité des entreprises à prouver la valeur de la construction en bois et à rassurer les clients quant à la sécurité.

34. M. Stefan Zöllig, Président-Directeur général de Timbatec, a exposé des stratégies visant à élargir l'utilisation du bois dans les bâtiments urbains, en évoquant les aspects techniques, éducatifs et commerciaux, y compris des méthodes novatrices. Il a insisté sur l'importance des codes de la construction et a noté que les essais au feu sur les assemblages en bois étaient susceptibles de renforcer la confiance en la sécurité des bâtiments construits avec ce matériau.

35. M. Craig Mitchell, Directeur de l'unité des solutions novatrices chez Metric Modular, a présenté les évolutions actuelles de la préfabrication dans le secteur de la construction. Il a évoqué les obstacles qui s'opposaient à une plus grande utilisation de la préfabrication, notamment la résistance à l'innovation et aux solutions vertes, ainsi que le sentiment d'une aggravation des risques.

36. M^{me} Karla Fraser, gestionnaire principale de projet chez Urban One, a évoqué les problèmes que posait la construction en bois massif et les possibilités qu'elle offrait, notamment les techniques de construction virtuelle, la gestion des attentes, les avantages du bois massif et la responsabilité sociale. Elle a souligné que la construction virtuelle était particulièrement avantageuse pour les bâtiments en bois et deviendrait la norme dans quelques années.

37. M. Oliver Lang, Directeur fondateur de LWPAC et Président-Directeur général d'Intelligent City, a présenté une méthode innovante de construction d'immeubles élevés offrant une excellente qualité de vie et présentant une faible empreinte carbone. Il a expliqué comment les bâtiments en bois pouvaient être dépourvus d'effet net sur les émissions de carbone pendant une durée de vie structurelle de cent ans s'ils étaient combinés avec des sources d'énergie renouvelables pendant leur phase de fonctionnement.

38. Les principales conclusions et recommandations issues des débats de la séance sont résumées ci-après :

a) Le secteur mondial de la construction a enregistré peu de gains de productivité au cours des soixante-dix dernières années par rapport à d'autres secteurs : l'acceptation des innovations et des nouvelles technologies sera un facteur essentiel pour accroître la productivité à l'avenir ;

b) Il peut être remédié à la pénurie imminente de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la construction par de nouvelles technologies et moyennant un renforcement de la formation des concepteurs, des professionnels spécialisés et des travailleurs débutants ;

c) L'utilisation des produits du bois offre une formidable opportunité de réduire l'empreinte carbone des bâtiments ;

d) L'utilisation du bois et des éléments de construction préfabriqués peut jouer un rôle décisif pour accélérer le processus de construction, faire baisser le coût des logements et améliorer le rendement des bâtiments dans un contexte de densification urbaine rapide ;

e) Une culture de dynamisme encourageant l'innovation est essentielle pour répondre aux attentes futures de la société ;

f) La collaboration entre les acteurs du processus de construction, notamment les concepteurs, les architectes, les entreprises du bâtiment, etc., ainsi que les gouvernements, est cruciale pour favoriser l'adoption des nouvelles technologies dans la construction en bois, promouvoir leur utilisation et satisfaire de manière durable les besoins futurs en logements.

e) Table ronde sur le rôle de la gestion des forêts

39. M. Hosny El Lakany, professeur auxiliaire au Département de gestion des ressources forestières et Directeur des programmes internationaux de la Faculté de foresterie de l'Université de la Colombie-Britannique, a présenté les conférenciers et animé la discussion. Les experts suivants ont pris part aux débats :

40. M. Guy Robertson, Chef du programme national sur la durabilité du Bureau de recherche et de développement du Service des forêts des États-Unis, a lancé la table ronde par un discours liminaire sur le rôle des forêts et de la gestion forestière dans la réalisation des objectifs de développement durable.

41. M. Alessandro Leonardi, Directeur général et cofondateur d'ETIFOR, a présenté l'interrelation entre les forêts et l'eau en l'illustrant par des exemples tirés de la publication de la CEE et de la FAO « Forests and Water – Valuation and Payments for Forest Ecosystem Services » (Les forêts et l'eau – Évaluation et paiement des services procurés par les écosystèmes forestiers).

42. M. Francisco Aguilar, maître de conférences en économie forestière et auteur principal de la publication de la CEE et de la FAO sur le bois énergie, a montré comment celui-ci pouvait contribuer à la résilience et à la sécurité des systèmes énergétiques tout en réduisant les émissions de carbone, protégeant les sols, prévenant la détérioration de la qualité de l'eau et améliorant les habitats naturels conformément à l'objectif de développement 7.

43. M^{me} Matilda Van Den Bosch, maître de conférences à l'Université de la Colombie-Britannique, a donné un aperçu des menaces actuelles et à venir qui pesaient sur la santé et le bien-être humains dans les zones urbaines.

44. M. Werner Kurz, chercheur scientifique principal au Service canadien des forêts, a présenté les résultats du récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, y compris les scénarios de changements climatiques, les objectifs de réduction du réchauffement et les mesures possibles pour réduire le carbone atmosphérique.

45. M^{me} Zuzana Sarvašová, chercheuse principale au Département des politiques forestières, de l'économie et de la gestion forestière du Centre national des forêts de Slovaquie, a présenté la situation de la propriété forestière en Europe à partir des résultats préliminaires de l'étude « The State of Forest Ownership in the ECE Region » (L'état de la propriété forestière dans la région de la CEE, sous presse).

46. M. Andrzej Konieczny, Directeur général des forêts domaniales polonaises, a illustré les implications pratiques de la gestion durable des forêts du point de vue de la propriété publique en mettant l'accent sur la Holding polonaise des forêts domaniales.

47. M. Adam Polinko, étudiant en doctorat dans le Département de gestion des ressources forestières de l'Université de la Colombie-Britannique et représentant des jeunes, a déclaré qu'au lieu de se concentrer sur un objectif précis de gestion forestière, les décisions stratégiques liées à la gestion forestière devaient viser à équilibrer les objectifs et à réduire au minimum le risque de résultats négatifs pour les générations futures.

48. Les principales conclusions et recommandations issues des débats de la séance sont résumées ci-après :

a) La gestion et la planification forestières doivent de plus en plus tenir compte des questions liées à l'eau, telles que la purification de l'eau, la régulation de l'écoulement de surface et la lutte contre l'érosion. Les cadres législatifs relatifs aux forêts et à l'eau doivent se soutenir mutuellement en ce qui concerne les services écosystémiques qui leur sont liés ;

b) Le bois énergie est la principale source d'énergie renouvelable de la région de la CEE. Dans de nombreux endroits, notamment dans les zones rurales des pays en transition économique, le bois est la seule source d'énergie abordable pour le chauffage et la cuisine ;

c) Le bois énergie contribue directement à l'économie locale et assure souvent plus d'emplois que d'autres sources d'énergie ;

d) Malgré son importance, le bois énergie est parfois utilisé de manière inefficace, ce qui entraîne une pollution de l'atmosphère. Il est nécessaire d'utiliser mieux et de manière plus efficace les produits forestiers à des fins énergétiques ;

e) La mise en œuvre de la gestion durable des forêts doit mieux impliquer les acteurs au-delà du secteur forestier (par exemple, les urbanistes, le monde de la santé, le secteur de l'énergie, etc.) ;

f) Améliorer la santé de la population des villes est une préoccupation grandissante. Les arbres constituent une mesure rationnelle contre l'effet préoccupant d'îlot thermique urbain ;

g) Les effets du changement climatique sur les forêts peuvent faire de celles-ci des sources émettrices de carbone (par exemple, lors d'incendies, d'attaques d'insectes ou de sécheresse). La gestion des forêts pour maximiser le piégeage du carbone est une priorité, tant pour protéger les forêts que pour atténuer les changements climatiques.

VI. Économie et marchés forestiers (point 3 de l'ordre du jour)

a) Table ronde sur les marchés intitulée « Débat sur les marchés »

Document(s) : ECE/TIM/2018/4.

49. M^{me} Maureen Whelan, Coprésidente de la réunion, a ouvert le débat sur les marchés. Le secrétariat a présenté le sujet en expliquant que des informations générales avaient été distribuées aux participants, notamment la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2017-2018. M. Chris Gaston, maître de conférences au Département des sciences

du bois de l'Université de la Colombie-Britannique, a animé la séance. L'interaction entre les régions productrices de la CEE et les marchés étrangers d'Asie a été soulignée par tous les intervenants.

50. M. Russ Taylor, Directeur général de Forest Economics Advisors, a présenté un exposé sur les « Tendances du marché nord-américain et l'adaptation à la Chine » en ce qui concernait les marchés des sciages résineux.

51. M. Bruce Glass, économiste forestier principal pour Campbell Global, a complété le premier exposé et a proposé au Comité « Un point de vue des organismes de gestion des investissements forestiers sur les marchés de grumes de sciage résineux de la côte ouest et du sud des États-Unis ».

52. M. Vladimir Dmitriev, Chef du Département de la science et de la coopération internationale de l'Office fédéral des forêts de Russie, a présenté les « Tendances actuelles du marché en Fédération de Russie : Pleins feux sur la région de l'Extrême-Orient ».

53. M. Magnus Niklasson, analyste des marchés du bois à la Fédération suédoise des entreprises forestières (*Skogsindustrierna*) a présenté les « Tendances du marché européen, l'accent étant mis sur le bois lamellé-croisé et les marchés d'exportation des produits forestiers européens ».

54. M. Paul Newman, responsable des programmes asiatiques de Canada Wood, a mis le Comité au courant des « Moteurs de la croissance future de la construction en bois en Asie du Nord-Est » en mettant l'accent sur les évolutions politiques et réglementaires qui permettaient d'accroître la construction en bois dans cette région.

55. M. Bob Smith, Directeur général des produits spécialisés et des ventes à l'étranger de Canfor, à Vancouver, a présenté un exposé intitulé « Marchés et applications des nouveaux produits forestiers – Une perspective nord-américaine », qui portait sur l'évolution future du marché des produits forestiers en Amérique du Nord ainsi que sur les débouchés à l'exportation, notamment en Asie.

56. On trouvera ci-après quelques-unes des principales conclusions du débat pour la période 2017-2018 :

a) Les producteurs de sciages résineux (et de pâte à papier) de la région de la CEE ont connu une période importante de hausse de la demande et des prix qui, dans certains cas, ont atteint des records. Toutefois, les prix nord-américains ont connu une baisse marquée qui risque d'être de courte durée, car il existe des signes importants indiquant que la demande se raffermira et que les prix augmenteront de nouveau ;

b) Le sud-est des États-Unis a connu une croissance importante du secteur des sciages résineux du fait d'une offre excédentaire de grumes de pin résultant des capacités actuelles de sciage dans cette région. Toutefois, ce secteur fait l'objet de nombreux investissements dans des scieries existantes comme dans de nouveaux projets, de sorte que l'approvisionnement en matière première et la capacité des scieries s'harmoniseront sans doute davantage à l'avenir ;

c) Les producteurs européens de sciages résineux ont connu une longue période de croissance des marchés et ont appris, lorsque la demande diminue dans une région, à réorienter leurs exportations vers un marché émergent, notamment l'Asie ;

d) La production russe de sciages résineux a augmenté sous l'impulsion de la croissance des exportations, principalement à destination de la Chine, concomitamment avec une réduction des exportations de grumes voulue par le Gouvernement russe (avec l'application de taxes à l'exportation, notamment). Les investissements chinois en Fédération de Russie dans la production de sciages destinés à l'exportation vers la Chine ont crû de façon importante ;

e) Les différends commerciaux actuels entre les États-Unis et la Chine et entre les États-Unis et le Canada concernant les produits du bois rendent volatils les marchés actuels et les plans de commercialisation futurs tant pour les producteurs que pour les consommateurs des deux côtés de l'océan Pacifique, et les exportations de produits du bois des États-Unis à destination de la Chine sont actuellement en baisse ;

f) Les marchés des produits forestiers connaîtront probablement une hausse de la demande, en raison d'une demande comprimée de logements aux États-Unis et d'un important potentiel de croissance en Asie. Le potentiel de croissance de la Chine est largement reconnu, le Japon et la Corée sont considérés comme des destinations fiables, et l'Inde est considérée comme un marché futur très important ;

g) La construction est un moteur de la demande de produits du bois et on s'accorde de plus en plus, dans ce secteur, à penser que la production hors site de logements (éléments modulaires, préfabriqués et en bois massif) prendra de plus en plus d'importance. Cela découlera non seulement de l'augmentation de l'utilisation de panneaux de bois lamellé-croisé pour la construction de grands bâtiments en bois, mais aussi des contraintes liées à la disponibilité de la main-d'œuvre pour la construction traditionnelle (sur place) des bâtiments. En outre, les initiatives de construction écologique dans la région de la CEE et dans la région de l'Asie bordière du Pacifique continueront de rechercher des solutions à faible émission de carbone pour la construction, ce qui est de bon augure pour les produits du bois.

57. Ces aperçus sur le marché et le débat qui a suivi, qui a porté sur les principaux faits nouveaux et moteurs du changement dans les secteurs forestiers de la région, ont été repris dans la déclaration sur les marchés, qui a été examinée par un comité de rédaction et est jointe au présent rapport (annexe II).

b) Table ronde sur les forêts et l'économie circulaire

58. M^{me} Kathy Abusow, Présidente-Directrice générale de la Sustainable Forestry Initiative, a présenté les conférenciers et animé le débat. Les experts suivants ont pris part aux débats :

59. M. Pekka Leskinen, Directeur de la bioéconomie à l'Institut forestier européen, a présenté les concepts d'économie verte, d'économie circulaire et de bioéconomie et a informé les participants de leurs effets sur le secteur forestier. Il a ensuite évoqué le rôle de l'économie verte dans l'atténuation des changements climatiques et sa contribution aux objectifs de développement durable.

60. M. Paolo Scommegna, Directeur de l'approvisionnement en bois du Gruppo Mauro Saviola, a présenté le modèle commercial intégré de l'entreprise, fondé sur l'utilisation de bois recyclé, qui englobait toute la chaîne de production, de la collecte du bois usagé à sa transformation en produits à valeur ajoutée fondés sur une conception écologique.

61. M. Robert van de Kerkof, Directeur commercial de Lenzing, a informé les participants des activités de Lenzing dans l'industrie textile internationale, une entreprise produisant des fibres textiles novatrices à base de bois, une alternative très intéressante pour l'industrie du vêtement.

62. M. Lars Sandberg, Chef de projet pour l'innovation à BillerudKorsnäs, a informé les participants sur le modèle commercial de l'entreprise, fondé sur la production d'emballages novateurs et fonctionnels à base de bois présentant un potentiel de recyclage élevé. Il a souligné que l'économie circulaire ne concernait pas seulement le recyclage et a noté que l'innovation dans le secteur forestier avait pris de l'ampleur dans le cadre de la transition vers une économie circulaire.

63. M^{me} Rosa Corbet, étudiante à l'Université de la Colombie-Britannique, a déclaré qu'il importait de faire évoluer les mentalités vers des modèles commerciaux circulaires et les possibilités d'emploi correspondantes.

64. Les principales conclusions et recommandations issues des débats de la séance sont résumées ci-après :

a) L'économie circulaire est un outil pour atteindre les objectifs de développement durable ;

b) La gestion durable des forêts est essentielle pour soutenir l'économie verte circulaire et la bioéconomie dans le secteur forestier ;

c) Le secteur forestier fournit des produits dont l'efficacité environnementale et la durabilité sont hautement appréciées, mais les cycles de vie durables doivent tenir compte de toutes les fonctions des forêts afin d'éviter des pressions inutiles sur les écosystèmes ;

d) Le principe de la bioéconomie circulaire consistant à intégrer l'innovation technologique (y compris l'écoconception), le recyclage et l'écocoefficacité doit devenir une pratique d'entreprise largement adoptée dans le secteur forestier ;

e) Des produits et des procédés novateurs offrent des possibilités aux industries forestières et de nouveaux projets professionnels dans le secteur. L'utilisation de matériaux recyclés à base de bois n'est pas seulement une exigence environnementale, c'est aussi une solution économiquement viable. L'économie circulaire ne doit pas être considérée comme une contrainte mais comme une opportunité ;

f) Le producteur est responsable de l'ensemble du cycle de vie du produit, y compris la récupération des déchets après la consommation ;

g) Le consommateur doit être un acteur de l'économie circulaire et un partenaire pour boucler la boucle des chaînes de valeur durables en prenant des décisions d'achat responsables, y compris concernant les produits forestiers renouvelables ;

h) Changer les mentalités pour rompre avec l'habitude du « prendre-utiliser-jeter » pour celle du « prendre-utiliser-recycler », telle est la clef de la réussite de l'évolution du secteur forestier vers une bioéconomie circulaire ;

i) Il est possible de faire évoluer les mentalités vers la bioéconomie circulaire en sensibilisant et en éduquant toutes les parties prenantes du secteur forestier, y compris les consommateurs de produits du bois et en communiquant sur la contribution du secteur forestier à une bioéconomie circulaire.

65. M^{me} Marta Gaworska, Coprésidente de la réunion, a remercié le groupe pour ce message positif sur le passage à la bioéconomie circulaire et a encouragé les participants à examiner, au niveau individuel, pourquoi et comment ils voudraient faire avancer les choses dans cette direction.

VII. Contexte mondial et régional (point 4 de l'ordre du jour)

a) Treizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF13)

66. M^{me} Barbara Tavora-Jainchill, spécialiste des affaires forestières au Forum des Nations Unies sur les forêts, a informé le Comité des résultats et décisions de la treizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF13), tenue à New York (États-Unis) du 7 au 11 mai 2018. M^{me} Tavora-Jainchill a également informé les participants des activités en cours et prévues, en particulier en ce qui concernait les activités régionales, y compris les thèmes de la future quatorzième session du Forum, comme suit :

a) Forêts et changements climatiques ;

b) Forêts, croissance économique inclusive et durable et emploi ; et

c) Forêts, sociétés pacifiques et inclusives, réduction des inégalités, éducation et institutions inclusives à tous les niveaux.

67. Le Comité a accueilli favorablement les informations fournies par le secrétariat du Forum. Au cours du débat qui a suivi, les représentants ont souligné l'importance et la valeur ajoutée de la coopération et de l'appui aux travaux du Forum au niveau régional. Les représentants ont souligné l'importance de l'échange d'informations entre le Forum et les organisations régionales, ainsi que d'une communication coordonnée, en particulier d'une communication destinée à des publics non spécialisés.

b) Vingt-quatrième session du Comité des forêts de la FAO

68. M. Peter Csoka, forestier principal à la FAO, a présenté les résultats de la vingt-quatrième session du Comité des forêts qui s'était tenue à Rome du 16 au 20 juillet 2018.

69. Le Comité a jugé utiles les informations fournies. Au cours du débat qui a suivi, il a été informé que les objectifs et cibles mondiaux relatifs au couvert forestier devaient être mesurés conformément à la définition de l'évaluation des ressources forestières mondiales.

70. Le représentant de la Suède a rappelé qu'il avait informé le Comité des forêts de la Déclaration de Haparanda sur les forêts boréales et du débat connexe sur la création éventuelle d'une équipe de spécialistes des forêts boréales dans le cadre de la CEE et de la FAO.

c) Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE (2018)

71. Le secrétariat a fourni des informations sur les résultats du Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE (Genève, 1^{er} et 2 mars 2018), notamment l'organisation d'une table ronde sur la gestion durable des forêts.

72. Le Comité s'est félicité de cette initiative et a noté que le Forum régional de 2019 donnerait l'occasion d'établir des liens avec l'éducation forestière dans le cadre de la Journée internationale des forêts et a demandé que le secrétariat organise une manifestation spéciale sur ce thème.

d) Forum politique de haut niveau pour le développement durable (2018)

73. Le secrétariat a informé le Comité des activités et manifestations relatives aux forêts qui ont eu lieu pendant le Forum politique de haut niveau pour le développement durable à New York (États-Unis), du 9 au 18 juillet 2018.

74. Le Comité s'est félicité de cette initiative et a encouragé des activités similaires à l'occasion du Forum politique de haut niveau en 2019.

e) Vingt-quatrième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24, Katowice, 2018)

75. M. Jacek Sagan, Directeur du Département des forêts du Ministère polonais de l'environnement, a rendu compte des activités prévues dans le domaine des forêts à la COP24 qui devait se tenir à Katowice. Il a évoqué la production en cours d'un clip vidéo promouvant l'utilisation du bois dans le contexte des changements climatiques. Il a également noté que la COP24 serait l'occasion d'une déclaration ministérielle sur les forêts et d'une table ronde sur les moyens novateurs de produire et d'utiliser les produits du bois, ainsi que d'une exposition sur les produits du bois et le développement durable des zones non urbanisées.

76. Le Comité a pris note de ces activités et a souhaité à la Pologne une réunion fructueuse.

VIII. Rapports présentés et activités mises en œuvre au titre du Programme de travail intégré de Varsovie pour 2018-2021 et décisions en la matière (point 5 de l'ordre du jour)

a) Rapport et recommandations du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières

Document(s) : ECE/TIM/EFC/WP.2/2018/2.

77. M. Matthias Dieter (Allemagne), Président du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières, a présenté le rapport de la quarantième session du Groupe de travail conjoint, tenue à Genève en mars 2018. Dans son exposé, M. Dieter s'est concentré sur les quatre domaines d'activité du Groupe de travail conjoint et s'est fait l'écho des réactions des participants à la session.

78. Il a souligné que le Groupe de travail conjoint avait confirmé sa préférence pour la publication de l'ordre du jour annoté et du rapport de réunion en tant que seuls documents officiels (traduits en français et en russe), tandis que les autres documents de réunion pouvaient être publiés en tant que documents informels (en anglais seulement).

79. Le Comité a pris note de ces informations et a félicité M. Dieter pour son élection à la présidence du Groupe de travail conjoint. Il a en outre pris note des dates de la quarante et unième session, qui se tiendraient du 27 au 29 mars 2019, convenant qu'une session de trois jours laisserait suffisamment de temps pour les débats.

80. Le Comité s'est félicité des travaux du Groupe de travail conjoint et des équipes de spécialistes qui lui rendaient compte et a souligné que toutes les équipes de spécialistes jouaient un rôle essentiel en appuyant la mise en œuvre du Programme de travail intégré de Varsovie et en servant de cadre à l'échange de compétences techniques entre États membres.

81. Le Comité a approuvé les recommandations du Groupe de travail conjoint et a en outre demandé au secrétariat d'inscrire les trois points suivants à l'ordre du jour de la quarante et unième session du Groupe de travail conjoint :

a) Informations sur les résultats de la réunion d'experts de Forest Europe (Bratislava, 5 et 6 décembre 2018) et sur l'évolution de l'accord juridiquement contraignant (il a été noté que Forest Europe serait invité à informer la réunion) ;

b) Un débat sur les forêts boréales et la création éventuelle d'une équipe de spécialistes de ces forêts. En particulier, le Comité a demandé au secrétariat d'établir, avec les parties intéressées, le projet de mandat d'une éventuelle équipe de spécialistes des forêts boréales avant la réunion du Groupe de travail conjoint (afin de laisser suffisamment de temps pour présenter et examiner ce point pendant la réunion). Le Groupe de travail conjoint devrait faire rapport à la réunion conjointe du Comité et de la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO sur cette question ;

c) Un débat sur les emplois verts dans le secteur forestier. En particulier, le Comité a examiné la nécessité d'éviter les chevauchements et d'unir les efforts de la CEE et de la FAO avec ceux de Forest Europe pour élaborer des directives concernant les emplois verts dans le secteur forestier. Il a été convenu que le secrétariat assurerait la liaison avec Forest Europe pour fusionner les projets actuels et présenter des directives communes pour examen par le Groupe de travail conjoint. En outre, le Groupe de travail conjoint examinerait la possibilité pour la CEE, la FAO et Forest Europe d'élaborer des études de cas à l'appui de ces directives.

b) Examen des activités menées en 2018 et activités prévues pour 2019

Document(s) : ECE/TIM/2018/5.

82. Le secrétariat a informé les participants des activités menées en 2018 et a présenté une liste provisoire des produits, publications et activités prévus pour 2019.

83. Au cours du débat qui a suivi, les représentants ont noté la polyvalence et l'ampleur des activités exécutées, et ont souligné qu'il importait de diffuser et communiquer les résultats obtenus. Ils ont recommandé d'utiliser pleinement la numérisation et les technologies de l'information.

84. Le Comité a approuvé les activités pour 2019 telles qu'elles figurent dans le document ECE/TIM/2018/5.

c) Rapport de la table ronde ministérielle sur la restauration des paysages forestiers et le Défi de Bonn dans le Caucase et en Asie centrale (21 et 22 juin 2018, Astana)

85. M. Ulan Abzhanov, expert principal du Comité des forêts et de la faune du Ministère de l'agriculture de la République du Kazakhstan, a rendu compte de la table ronde ministérielle sur la restauration des paysages forestiers et le Défi de Bonn dans le Caucase et en Asie centrale, qui s'était tenue à Astana les 21 et 22 juin 2018. Six pays (Arménie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan) s'étaient engagés à

restaurer plus de 2,5 millions d'hectares de paysages forestiers d'ici à 2030 dans le cadre du Défi de Bonn. M. Abzhanov a souligné la volonté de la région d'aller au-delà de cet objectif, énoncé dans la Résolution d'Astana adoptée lors de la réunion.

86. Le Comité a félicité les pays concernés de cette initiative et leur a transmis ses vœux de succès.

d) Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 (FRA2020) : amélioration et rationalisation des rapports internationaux

87. M. Peter Csoka, forestier principal à la FAO, a informé le Comité du processus de mise en œuvre de l'évaluation des ressources forestières mondiales (FRA2020). Les notifications en vue de cette évaluation avaient officiellement débuté en mars 2018, lors de la réunion technique mondiale des correspondants nationaux, tenue du 5 au 9 mars 2018 à Toluca (Mexique)). L'évaluation se fondait principalement sur les rapports nationaux, mais la télédétection en constituait également un élément important. Les données nationales étaient collectées au moyen de la nouvelle plateforme en ligne destinée à l'évaluation.

88. La notification paneuropéenne pour 2020 était établie de manière coordonnée avec cette entreprise mondiale, en tant qu'initiative collective de la CEE, de la FAO et de Forest Europe. Le travail des correspondants nationaux dans leurs rapports aux deux processus était appuyé par des experts internationaux désignés par les trois organisations. Des conseils techniques et une formation avaient été dispensés aux correspondants d'Europe, du Caucase et de l'Asie centrale lors de l'atelier régional qui s'était tenu à Genève du 18 au 20 avril 2018.

89. M. Csoka a informé les représentants des résultats des travaux sur l'ensemble mondial d'indicateurs forestiers de base, qui devaient faciliter les travaux internationaux futurs sur la surveillance et l'évaluation des forêts et réduire la charge de travail en matière de notification.

90. Le Comité s'est félicité de ces informations et des progrès réalisés, en particulier en ce qui concernait l'optimisation de la portée des rapports, l'utilisation d'outils et technologies novateurs ainsi que la coordination des processus mondiaux et régionaux. Les représentants ont noté la nécessité de poursuivre l'intégration des travaux de collecte de données, en soulignant la nécessité de renforcer les rapports sur les indicateurs socioéconomiques et les produits et services forestiers autres que le bois.

e) Rapport sur l'état des forêts en Europe

91. Le secrétariat a informé le Comité de l'état du droit d'auteur pour le rapport sur l'état des forêts en Europe. Le Comité des publications des Nations Unies n'a pas autorisé le partage du droit d'auteur entre la CEE et le Gouvernement slovaque et Forest Europe. Toutefois, la FAO est en mesure de partager le droit d'auteur avec le Gouvernement slovaque. La CEE continuera de contribuer à la publication des rapports sur l'état des forêts en Europe. Sa participation sera consacrée par l'apposition du logo de la CEE sur la publication, précédé de la mention « avec l'appui de ».

92. Le Comité a pris note des informations fournies.

IX. Projet de règlement intérieur du Comité (point 6 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TIM/2018/6.

93. M^{me} Marta Gaworska a informé les participants que, conformément aux conclusions de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE (E/ECE/1468), le Comité avait examiné le projet de règlement intérieur (ECE/TIM/2014/12) à sa soixante-douzième session, tenue à Kazan (Fédération de Russie) en novembre 2014. Lors de cette session, des propositions avaient été faites par les représentants et incluses dans un deuxième projet qui avait ensuite été présenté à la soixante-treizième session du Comité à Engelberg (Suisse), en novembre

2015 (ECE/TIM/2015/10-FO:EFC/15/10). À la soixante-quinzième session du Comité, tenue à Varsovie en novembre 2017, le Comité avait examiné à nouveau son projet de règlement intérieur (ECE/TIM/2017/10-FO:EFC/2017/10), tel qu'actualisé pour tenir compte des observations formulées lors de la session d'Engelberg. À la session de Varsovie, le Comité n'a pu trouver un accord sur la dernière mouture de son règlement intérieur ni même sur la nécessité de s'en doter, et a finalement décidé de reporter le débat à sa présente soixante-seizième session.

94. Le Comité a été invité à examiner ce projet de règlement intérieur pour examen approfondi et adoption, ou à envisager de continuer à utiliser le Règlement intérieur de la CEE (sans adopter de règles spécifiques au Comité). Le Comité a adopté son règlement intérieur tel qu'il figure à l'annexe III.

95. Le Comité a recommandé que l'équilibre entre les sexes soit pris en considération lors de l'examen des candidatures des membres du Bureau.

X. Réforme du processus de planification et de budgétisation de l'ONU (point 7 de l'ordre du jour)

Document(s) : ECE/TIM/2018/INF.1.

96. Le secrétariat a informé le Comité des faits nouveaux concernant la réforme du processus de planification et de budgétisation de l'ONU et de ses incidences sur ses travaux.

97. Le Comité a pris note des informations fournies.

XI. Élection du Bureau (point 8 de l'ordre du jour)

98. Les personnes suivantes ont été élues pour exercer leurs fonctions jusqu'à la fin de la soixante-dix-septième session : M. Guy Robertson (États-Unis), Président ; M^{me} Marta Gaworska (Pologne), M. Christoph Dürr (Suisse) et M^{me} Maria Sokolenko (Fédération de Russie), Vice-Présidents.

99. Les participants à la réunion ont chaleureusement remercié M^{me} Gaworska pour son excellent travail et sa gouverne du Comité et félicité M. Robertson pour sa future présidence.

XII. Date et lieu de la session suivante (point 9 de l'ordre du jour)

100. La Coprésidente a informé les représentants qu'à la session conjointe du Comité et de la Commission européenne des forêts tenue en Pologne, le Comité avait décidé de tenir sa soixante-dix-septième session conjointement avec la quarantième session de la Commission en 2019.

101. La Coprésidente a informé les représentants que la semaine du 4 au 8 novembre 2019 avait été provisoirement réservée pour la session conjointe du Comité et de la Commission, qui se tiendrait à Genève, sous réserve que des services de conférence soient disponibles.

102. Le secrétariat a indiqué qu'un État membre lui avait demandé d'examiner la possibilité d'accueillir la session conjointe. Si une offre se concrétisait, le secrétariat en informerait les Bureaux communs.

XIII. Questions diverses (point 10 de l'ordre du jour)

103. Aucune autre question n'a été abordée.

XIV. Adoption du rapport et clôture de la session (point 11 de l'ordre du jour)

104. Le Comité a adopté le présent rapport en session.

105. Les Coprésidentes de la session ont remercié les représentants de leur contribution au rapport. Le secrétariat a informé les participants que le rapport final édité serait publié prochainement.

106. Les participants à la réunion ont également exprimé leur sincère gratitude au Gouvernement canadien pour son attachement à la coopération internationale en matière de travaux relatifs aux forêts, pour sa chaleureuse hospitalité et pour l'excellente organisation de la réunion. Ils ont chaleureusement remercié la Coprésidente, M^{me} Whelan, et son équipe pour leur enthousiasme et pour le dévouement mis à organiser la réunion.

La session conjointe a été close le jeudi 8 novembre 2018 à 18 heures.

Annexe I

Invitation de Vancouver sur les produits forestiers durables pour un avenir meilleur

Dans le droit fil d'initiatives similaires élaborées au niveau international pour promouvoir l'utilisation de produits forestiers et à base de bois durables,

1. Le Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique pour l'Europe vous invite à vous joindre à lui pour reconnaître et promouvoir la valeur du bois et des produits à base de bois produits de manière durable en tant que matériaux écologiques avec lesquels construire l'avenir.

2. Ce faisant, nous souhaitons faire savoir que les produits et usages du bois traditionnels et innovants, s'ils sont associés à des techniques de gestion durable des forêts, peuvent apporter des avantages considérables au monde de demain, sur les plans social, économique et environnemental. Notre objectif est de déterminer les mesures que nous devons prendre pour assurer cet avenir.

3. Nous soutenons que les forêts, et le secteur des produits forestiers, ont un rôle essentiel à jouer dans l'avenir de notre planète. Pour que les forêts puissent remplir ce rôle, il est indispensable que chacun d'entre nous s'engage en faveur de la gestion durable des forêts et de la poursuite de l'innovation dans le secteur des produits forestiers.

4. Les forêts purifient l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons, stockent le carbone, préservent la biodiversité, embellissent nos collectivités et soutiennent les économies locales. Lorsqu'elles sont gérées de manière durable, elles peuvent offrir ces avantages, ainsi qu'une large gamme de produits. Les forêts améliorent sensiblement notre qualité de vie en fournissant des produits de base et des produits novateurs. Qu'il s'agisse du bois de construction pour les maisons ou les grands bâtiments, des livres qui facilitent l'apprentissage, des emballages, de produits de soins personnels ou de textiles confortables, la liste en est longue et variée, et souvent surprenante.

5. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU a défini 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre ces prochaines décennies pour créer un monde meilleur. Les forêts, qui constituent un des habitats terrestres les plus étendus, peuvent, si elles sont gérées de manière durable, avoir une incidence positive sur la plupart des ODD, voire tous. Le bois et les produits du bois issus de forêts gérées de manière durable offrent aussi de réels avantages, parmi lesquels la diminution du carbone atmosphérique grâce au remplacement par du bois renouvelable de matériaux de construction à plus forte intensité de carbone (ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques), la dynamisation des économies et communautés rurales dans les zones forestières (ODD 8 – Travail décent et croissance économique), l'approvisionnement en énergie renouvelable (ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable) et l'objectif global d'égalité (ODD 5 – Égalité des sexes).

6. Pour atteindre ces objectifs, le secteur du bois et des produits à base de bois devra continuer à mettre au point des techniques de production et des produits efficaces et novateurs (ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure) et appliquer plus pleinement des pratiques respectueuses de la société et de l'environnement en utilisant des chaînes de production circulaires (ODD 12 – Consommation et production responsables). La mise en œuvre d'une gestion durable de tous les types de forêts, l'arrêt de la déforestation, la restauration des forêts dégradées et l'augmentation substantielle du boisement et du reboisement au niveau mondial (ODD 15 – Vie terrestre) constituent le fondement de la production de produits forestiers renouvelables. Pour autant que ces objectifs puissent être atteints, le secteur du bois et des produits à base de bois peut illustrer idéalement la manière dont l'homme peut travailler en harmonie avec la nature pour le bien de la société.

7. Pour atteindre les ODD, il faudra des efforts particuliers de la part du secteur forestier, des industries forestières et de nombreux autres intervenants ; nous invitons donc l'ensemble des secteurs concernés à y contribuer comme suit:

a) ODD 1 (Pas de pauvreté)

- Promouvoir les moyens d'existence grâce à une gestion active et durable des forêts et à l'utilisation des produits forestiers dérivés du bois ;

b) ODD 2 (Faim zéro)

- Promouvoir des systèmes alimentaires durables y compris la nutrition en évitant le gaspillage alimentaire grâce à des solutions d'emballage novatrices à base de bois qui remplacent les emballages à forte teneur en carbone ;
- Encourager les systèmes agroforestiers, le cas échéant, pour fournir à la fois des aliments et des produits forestiers tout en maintenant les services écosystémiques ;

c) ODD 3 (Bonne santé et bien-être)

- Améliorer la santé et le bien-être des personnes de tous âges grâce à l'augmentation des activités de plein air dans les forêts ;
- Créer des forêts d'agrément, en particulier à proximité immédiate des zones urbaines, pour favoriser les loisirs, le bien-être, et le traitement et le rétablissement des patients ;
- Comprendre l'intérêt que présentent les bâtiments en bois dans l'accès à un logement abordable, et les effets que ces bâtiments peuvent avoir sur la santé et le bien-être ;

d) ODD 4 (Éducation de qualité)

- Faire saisir à la société dans son ensemble, et aux jeunes générations en particulier, qu'il est important que les forêts soient gérées de manière durable et que le secteur forestier soit durable et novateur ;
- Accroître la connaissance et la compréhension du rôle des forêts et des produits du bois dans le stockage du carbone et le remplacement des matières premières non renouvelables et des combustibles fossiles ;

e) ODD 6 (Eau propre et assainissement)

- Sensibiliser de nouveaux publics à l'importance de la bonne gestion des forêts pour améliorer l'accès à une eau salubre ;

f) ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable)

- Promouvoir la biomasse forestière provenant de forêts gérées de manière durable ainsi que les résidus de bois industriels en tant que source d'énergie renouvelable ;
- Sensibiliser le public aux avantages des produits forestiers renouvelables en tant que substituts à d'autres matières premières plus énergivores ;

g) ODD 8 (Travail décent et croissance économique)

- Prendre des mesures, en particulier s'adressant aux jeunes, pour améliorer l'attractivité du secteur afin de remédier au vieillissement de la main-d'œuvre et à la perte de compétences, qui ont pris une ampleur considérable ;

h) ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure)

- Rechercher des techniques de traitement et des produits efficaces et novateurs ;

- Reconnaître l'utilité de normes de construction qui ne pénalisent pas les matériaux en bois et promouvoir de telles normes ;
- Élaborer des initiatives en vue de contribuer à attirer les investissements dans le secteur des forêts et de la transformation du bois et dans le secteur manufacturier ;

i) ODD 11 (Villes et communautés durables)

- Prendre des mesures pour assurer au secteur du bâtiment un approvisionnement régulier en matières premières provenant de sources durables, en tenant compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux ;
- Soutenir des politiques axées sur les résultats en matière de marchés publics des matériaux de construction ;
- Créer les conditions d'une concurrence équitable pour le bois en tant que matériau de construction, s'agissant des normes de construction (par exemple, relatives à la sécurité incendie, à la résistance aux séismes, etc.) en se fondant sur des connaissances scientifiques solides ;

j) ODD 12 (Consommation et production responsables)

- Adopter des pratiques responsables sur les plans social et environnemental à tous les stades de la production ;
- Stimuler l'innovation dans la production du bois et des produits à base de bois ;
- Promouvoir l'utilisation de bois provenant de sources gérées de manière durable, y compris la certification forestière par les parties prenantes concernées ;
- Reconnaître le bois comme une matière première appropriée pour la réalisation d'une économie circulaire viable et à faible intensité énergétique, à l'image des cycles de recyclage de longue durée qui existent déjà dans de nombreux pays développés ;

k) ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)

- Promouvoir l'utilisation de produits du bois renouvelables afin de réduire les émissions de CO₂ et de stabiliser le niveau de carbone atmosphérique en remplaçant les matériaux non renouvelables et les combustibles fossiles ;
- Favoriser la mise en œuvre de mesures visant à encourager l'utilisation du bois dans la construction afin de contribuer à lutter contre les changements climatiques en accroissant le stockage du carbone ;
- Soutenir la réduction de la déforestation et accroître le boisement et le reboisement ;
- Promouvoir la bioénergie et le piégeage et le stockage du carbone dans le bois ;

l) ODD 15 (Vie terrestre)

- Apprécier à sa juste valeur le rôle de la gestion durable des forêts dans toutes ses dimensions écologiques, sociales, culturelles et économiques importantes, y compris l'approvisionnement en matières premières ;
- Contribuer à la gestion durable des forêts et l'améliorer ;
- Respecter les droits de propriété et de tenure foncière et les droits des autochtones sur de vastes espaces, et comprendre la relation ancienne qui unit les peuples autochtones à de nombreux territoires forestiers.

Annexe II

[Anglais seulement]

Forest Products Market Statement

I. Overview of forest products markets in 2017 and 2018

1. General conditions in forest products market in the ECE region were positive in 2017, with consumption increasing in sawnwood (+1.7%) and wood-based panels (+5.2%). Consumption was flat in industrial roundwood (-0.1%) and decreased in paper and paperboard (-0.9%). The consumption of paper and paperboard decreased in every subregion in 2017 (table 1).

TABLE 1
Apparent consumption of industrial roundwood, sawnwood, wood-based panels and paper and paperboard, ECE region, 2013-2017

	Thousand	2013	2014	2015	2016	2017	Change (volume) 2016-2017	Change (%) 2016-2017	Change (%) 2013-2017
Industrial roundwood									
Europe	m ³	379,526	395,019	401,065	408,587	408,812	225	0.1	7.7
CIS	m ³	175,074	181,822	185,471	194,311	196,822	2,511	1.3	12.4
North America	m ³	486,764	490,150	494,222	498,494	494,358	-4,136	-0.8	1.6
ECE region	m ³	1,041,364	1,066,991	1,080,758	1,101,392	1,099,992	-1,400	-0.1	5.6
Sawnwood									
Europe	m ³	96,894	101,368	104,522	107,955	108,889	934	0.9	12.4
CIS	m ³	20,356	19,247	17,219	16,674	17,768	1,094	6.6	-12.7
North America	m ³	101,090	106,274	112,603	117,570	119,623	2,053	1.7	18.3
ECE region	m ³	218,340	226,889	234,345	242,200	246,280	4,080	1.7	12.8
Wood-based panels									
Europe	m ³	66,494	69,001	70,289	73,231	75,272	2,041	2.8	13.2
CIS	m ³	17,904	17,530	17,547	17,527	19,323	1,796	10.2	7.9
North America	m ³	47,538	49,459	51,580	52,403	56,034	3,631	6.9	17.9
ECE region	m ³	131,936	135,990	139,415	143,161	150,630	7,468	5.2	14.2
Paper and paperboard									
Europe	m.t.	89,485	89,814	88,933	89,402	88,248	-1,154	-1.3	-1.4
CIS	m.t.	9,386	9,397	9,106	9,561	9,501	-60	-0.6	1.2
North America	m.t.	74,954	76,053	75,651	75,602	75,181	-421	-0.6	0.3
ECE region	m.t.	173,825	175,264	173,690	174,566	172,931	-1,635	-0.9	-0.5

Note: Sawnwood does not include sleepers.

Source: UNECE/FAO, 2018

A. Economic developments with implications on the forest sector

2. The pace of economic activity accelerated in the ECE region in 2017 amid a stronger world economy. For the first time since the 2008 global financial crisis, economic growth was observed in all ECE countries, albeit with marked differences. In the US, increased consumption and exports and a turnaround in investment led to relatively rapid growth. In the euro area, a broad-based recovery gained momentum and became more synchronized. In the new EU member countries output expanded at the fastest rate in a decade, driven by the upturn in the rest of the EU, supportive policies, and increased EU transfers. Data for early 2018, however, suggest a slowdown in the EU as a whole, due partly to temporary factors (e.g. strikes and weather disruptions). In the CIS, a return to

growth in the Russian Federation after a two-year contraction had a positive impact throughout the subregion, supported by better terms of trade and less-volatile macroeconomic conditions.

3. Continued expansion led to improved labour market dynamics in the ECE region. In the US, unemployment fell to a level below that observed before the global financial crisis, and the strong momentum for job creation continued in early 2018. Despite falling unemployment, wage growth remains relatively muted although there are some signs of a pickup. In the euro area, unemployment continued to decline, but the pick-up in earnings was limited. Significant differences exist in the EU as a whole. Labour shortages in particular sectors in some countries are in sharp contrast with double-digit rates of unemployment in others, and there are large differences between age groups. In the CIS, the economic recovery resulted in growing wages, a reduction in involuntary adjustment mechanisms, and falling unemployment.

4. Economic prospects in the ECE region remain generally positive, buoyed by improving investment and productivity trends and by growth-supportive policies. Overall, output is expected to increase in 2018 at a similar pace to 2017. There are, however, significant downside risks and sources of uncertainty that could have a detrimental effect on economic performance. Movements in financial markets have started to reflect a more complicated outlook. After a long period of lax financial conditions, the normalization of monetary policy in advanced countries may reveal hidden fragilities. In some countries, low interest rates have fuelled very rapid increases in house prices. In some others, the need for large external financing is a source of vulnerability that rising interest rates could exacerbate. Geopolitical tensions have not disappeared. The prospect of trade conflicts has emerged, with damaging implications for confidence and investment and potentially large negative spillovers.

5. The improvement in economic conditions has been accompanied by increasing house prices and construction activity. In Europe and the US, the growth of house prices – which are now above previous peaks – accelerated slightly in 2017. In the euro area, house prices rose in early 2018 at rates not seen since before the global financial crisis. Although increased overall investment was the main driver of accelerating economic activity in the US in 2017, new residential investment continued to trail behind. The growth of building construction picked up in the EU, mainly as a result of sharp increases in new EU member countries. Housing activities were supported by an expansion in lending. The health of banking systems in euro-area countries improved, in line with the economic situation. In some EU countries, however, the fast growth of house prices led monetary authorities to introduce constraints on housing loans. Lending to households picked up in the CIS; the banking sector there remained in poor shape, however, thus limiting credit growth.

6. Despite continued economic expansion, price pressures have remained muted in the US. Authorities tightened monetary policy gradually (amid expectations of higher inflation as the economy powered ahead), raising interest rates three times in 2017 and three times in 2018 with a further increase anticipated. Further rate increases are anticipated in the US in the second half of 2018. In contrast, the European Central Bank has signalled its intention to keep the existing low rates unchanged this year. It has, however, started withdrawing its massive monetary stimulus by reducing net bond purchases because the inflation outlook for the euro area has changed. Higher energy prices and a weaker exchange rate drove headline inflation higher in early 2018 in the euro area (graph 1). Despite rising interest rates, the nominal trade-weighted dollar exchange rate slid thorough 2017 and early 2018; this trend reversed recently, however, supported by perceptions of growing divergence in monetary policy. In some CIS countries, the weakening of price pressures amid moderate growth allowed a cautious loosening of monetary policies.

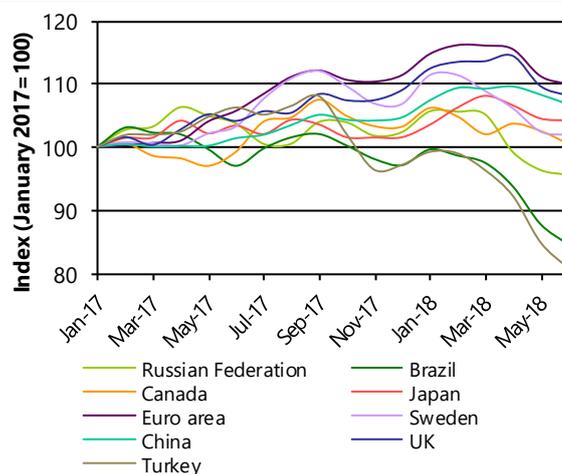
7. In the US, fiscal policy is becoming more expansionary, with investment, at least initially, reacting positively to cuts in corporate and personal income tax. The impact on growth of a fiscal loosening in the US economy, which is already very close to full employment, may be partly offset, however, by a faster-than-anticipated normalization of monetary policy. Differences with the euro area on fiscal policy would have implications for future monetary policy paths. The fiscal position of the euro area continued to improve in 2017 due to the cyclical recovery and persistently low financing costs. Fiscal policy,

which has been broadly neutral since 2015, is becoming slightly expansionary. In some countries, the improvement of the economic situation is allowing a reduction in social transfers while increasing public investment. In the CIS, higher oil prices boosted public finances in energy-exporting countries, which have nevertheless embarked on paths of fiscal consolidation.

GRAPH 1

Major currencies used to trade forest products indexed against the US dollar

January 2017–June 2018



Notes: A diminishing index value indicates a weakening of the currency value against the US dollar; an increasing index value indicates a strengthening of the currency value against the US dollar.

Source: IMF, 2018.

B. Policy and regulatory developments affecting the forest products sector

8. Various recent economic and political decisions have direct and indirect implications for the forest sector. Trade agreement negotiations and discussions on tariffs are having an impact, as is continued uncertainty about government positions and policy changes, either proposed or realized.

9. The Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) entered into force provisionally in September 2017 with the aim of expanding transatlantic trade between the EU and Canada. No progress has been made in the last year, however, on negotiations for the Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) between the EU and the US. Both parties agreed in mid-2017 to set up a joint delegation to increase trade cooperation, but no subsequent activity has been reported. It is expected that the Economic Partnership Agreement between the EU and Japan will take effect in 2019. Tariffs on forest products will be progressively eliminated.

10. On December 30, 2018, the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP) will enter into force. The CPTPP's entry into force was triggered by the sixth member country to ratify the agreement (Australia) on October 31, 2018. The CPTPP is a major trading block comprising 11 Pacific Rim countries representing 495 million people. Once the CPTPP enters into force, it will be one of the largest free trade agreements in the world and will provide enhanced market access to key Asian markets. Member countries will enjoy a reduction in forest product tariffs. Many forest products will enjoy duty-free access upon entry into force, while tariff reductions on other forest products will be phased in over time.

11. The United States–Mexico–Canada Agreement (USMCA) is the pending free trade agreement between Canada, Mexico, and the United States. Negotiations have been concluded, but the agreement has not been signed or ratified. The USMCA will ensure certainty and improved trade stability between Canada, Mexico and the US.

12. The Softwood Lumber Agreement between Canada and the US expired in 2015, having been in place since 2006. In May 2017, the US levied 3-24% tariffs on Canadian sawn softwood (antidumping and countervailing duties). The Government of Canada disputes the US allegation that it is subsidizing Canadian forest products and has taken its complaint to the World Trade Organization.

13. Log exports to China from Russia in 2017 were less than half of ten years earlier while sawnwood exports increased ten times. This was the intent of policy measures (namely export tariffs) implemented by the Russian Government which will increase from 25% to 40% in 2019 in the Russian Far East. There has been significant growth of Chinese investment within the Russian Federation to produce sawnwood for export to China.

14. The EU Forest Law Enforcement, Governance and Trade Action Plan, adopted in 2003, is an initiative to address illegal logging and the economic, social and environmental harm it causes through measures in the EU and in countries that export timber and timber products to the EU. The Review highlights some of the outcomes of enforcement of the EU Timber Regulation by member states.

15. EU tropical sawn hardwood imports declined to 875,000 m³, a reduction of 18% from 2016 and about one-third the volume prevailing before the global financial crisis. The situation is less dire for some other products; nevertheless, the ECE region is losing significance as an export market for tropical producers.

16. The US Lacey Act, enacted in 1900, now requires that import declarations accompany certain plants and plant products, including a wide range of forest products. Effective from November 2016, all shipments of plants and plant products entering or leaving the US are subject to Lacey Act declaration requirements.

17. The Russian government has placed a two-year moratorium (from 1 December 2017) on the public procurement of furniture produced outside Eurasian Economic Union countries (Armenia, Belarus, Kazakhstan, Kyrgyzstan and the Russian Federation). The moratorium could lead to increases in wood-furniture production in the Russian Federation and other Eurasian Economic Union countries.

18. The US Environmental Protection Agency issued a statement of policy that biomass from managed forests will be treated as being carbon neutral when used for energy production at stationary sources. The policy is expected to increase opportunities for investment in biomass energy and to reduce uncertainty around biomass regulations.

19. Another major policy change affecting US forests was the passage of a “wildfire funding fix” to address problems in the US Forest Service budget associated with having to shift funding to fight wildfires, thus reducing the funds available for other management activities. The policy change will allow federal agencies to use disaster funding to pay a portion of wildfire suppression costs.

20. The US Congress is debating the Agriculture and Nutrition Act, 2018 (also referred to as the Farm Bill), the most significant legislation affecting management and conservation activities in private and family-owned forests in the US (US Congress, 2018). It is estimated that the previous Farm Bill, passed in 2014, has facilitated more than \$1.8 billion of investment in forest-owner assistance programmes for activities associated with wildlife habitats, tree planting and reforestation, insect and disease management, the removal of invasive species, water-quality protections, and other conservation measures.

21. The European Commission published a proposal for a revised Renewable Energy Directive in late 2016 with the aim of ensuring that renewables constitute at least 27% of final energy consumption in the EU by 2030. In June 2018, the European Parliament and the Council agreed on a revised share of energy from renewables of at least 32 per cent by 2030.

22. The world’s two major forest certification schemes – the Forest Stewardship Council (FSC) and the Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) – reported a combined certified forest area of 503 million hectares. The two organizations concluded that the area of double-certified forest (i.e. forest certified under both schemes) amounted to 70.1 million hectares in December 2016 and 71.1 million hectares in mid-

2017; in both cases, this was 16.5% of the global certified forest area. The total global certified forest area, with double-counting subtracted, was 427.7 million hectares in December 2016 and 431.4 million hectares in mid-2017, with the area of double-certified area increasing by almost 1 million hectares. The FSC reported that, in June 2018, it had more than 200 million hectares of certified land area.

23. Both the Sustainable Forestry Initiative (SFI) and the American Tree Farm System have gained access to federal procurement recommendations in the US; previously, only FSC-certified materials were recognized. The revised approach is intended to align with purchasing requirements for federal agencies established in the US Department of Agriculture's BioPreferred Program, which recognizes the various forest certification programmes equally.

24. Reported participation in chain-of-custody (CoC) certification continues to grow; however, data on this aspect of certification are known to include overlaps, with companies often holding multiple CoC certificates. The International Organization for Standardization is developing a CoC standard (ISO/PC 287) for wood, wood-based products and wood-related materials.

25. The Sustainable Biomass Program (SBP) reported that it had 139 certificate holders as of March 2018, up by 88% from December 2016. The SBP estimated that there were more than 5 million tonnes of SBP-certified wood pellets and chips in the market in 2017, representing 46% of the EU28's wood pellet consumption.

26. On 14 May 2018, the Council of the European Union adopted a regulation committing all EU member countries to compensate for their greenhouse gas (GHG) emissions and removals from land use, land-use change and forestry against a country's specific reference level. The regulation is known as a no-debit rule, meaning that all countries commit to offsetting their GHG emissions from land-use change and deforestation that occur between 2021 and 2030. This is also in line with the EU's 2030 emission-reduction targets (GHG emissions should be cut by at least 40% by 2030) and the Paris Agreement on climate change.

27. The Government of Canada has committed to put a price on carbon across all provinces and territories by 1 January 2019. Some jurisdictions have already implemented a carbon price, while others have expressed their opposition to the plan.

II. Summary of regional and subregional markets for key forest products

A. Wood raw materials

28. The total consumption of roundwood – comprising logs for industrial uses and fuel – in the ECE region was estimated at 1.35 billion m³ in 2017, almost unchanged (up by 0.1%) from 2016. The apparent consumption of logs for industrial purposes trended upward in the ECE region in the five years to 2017, reaching 1.10 billion m³, 5.6% higher than in 2013. Woodfuel consumption increased by 3.0 million m³ in 2017, to 221.5 million m³.

29. Of the total volume of roundwood harvested in the ECE region in 2017, about 17% was used for fuel (224.4 million m³), an increase of 18 million m³ (+8.9%) from 2013. Europe accounted for almost 54% of total woodfuel consumption in the ECE region in 2017. Estimates of roundwood volumes removed from forests for fuel are highly unreliable, however, because only a few countries have consistent methods for collecting relevant data on this increasingly important end use. Nevertheless, it is clear that a significant share of forest removals is used for energy purposes.

30. The ECE region is a net exporter of industrial roundwood (both softwood and hardwood), with total net exports of 29.5 million m³ in 2017. The biggest shipments from countries in the ECE region were from the Russian Federation to China and Finland and from the US to Canada and China.

31. Sawlog prices increased in many countries in 2017 due to strong demand for softwood lumber in key markets worldwide (including the US, Europe and China), increasing prices for lumber, and a growing international log trade. With the exception of the US South and Brazil, sawlog prices moved up in the world's major lumber-producing regions in 2017 and early 2018. The biggest increases were in eastern Europe, the Nordic countries and western North America.

32. Softwood-fibre costs increased in 2017 and early 2018 for the first time since 2011, thus ending a seven-year declining trend.

33. The Committee forecasts that removals of industrial roundwood are expected to increase in the ECE region at an annual rate of 1.2% in 2018 and 0.2% in 2019. The subregional breakdown is as follows: Europe is showing an increase of 3.8% in 2018 (partly driven by removals due to bark beetle infestation in central Europe) and a small rise of 0.1% in 2019; CIS is expected to increase 1.7% in 2018 and then 1.6% in 2019; and North America to decrease -1.1% in 2018 and a further -0.4% in 2019.

B. Sawn softwood

34. For the second consecutive year, the three ECE subregions recorded gains in the consumption and production of sawn softwood, the result of continuing favourable global economic conditions and improving markets worldwide.

35. Apparent sawn softwood consumption grew by 1.5% in Europe in 2017, with some countries increasing strongly, such as the UK (+9.7%), the Netherlands (+7.8%) and France (+6.4%). Germany is Europe's largest market for sawn softwood, with a 20% share of consumption, followed by the UK (11%). Europe's sawn softwood production increased by 1.2% in 2017, to 109.7 million m³. Notable gains were in Germany (+0.9 million m³), Finland (+0.3 million m³) and Poland (+0.2 million m³).

36. European sawn softwood exports increased by 3.4% (to a total volume of 51.5 million m³) in 2017, compared with growth of 4.1% in 2016. China became Europe's largest overseas sawn softwood export market in 2017, overtaking Egypt and Japan and compensating for weak demand in the Middle East and North Africa.

37. Sawn softwood production in the Russian Federation increased by 10.3% in 2017, to 37.8 million m³, accounting for 86% of the CIS subregion's output of 43.8 million m³. The Russian Federation exported 28.0 million m³ of sawn softwood (+10%) in 2017, a new record. China remained the largest consumer of Russian sawn softwood in 2017, increasing purchases by 20% compared with 2016, to 16.1 million m³. The CIS showed the strongest increase in apparent consumption in the ECE region (+6.2%).

38. The economic recovery in North America continued in 2017 for the eighth consecutive year. US housing starts increased to more than 1.2 million units (up by 3.0%), pushing North American apparent sawn softwood consumption to 99.2 million m³ (+2.9%). Canadian sawn softwood production was unchanged in 2017, at 48.2 million m³, but the US increased output by 3.5%, to 57.6 million m³. Combined, North American output amounted to 105.8 million m³ (+1.9%).

39. A multitude of supply shocks (including reduced Canadian production), as well as import duties on Canadian sawn softwood to the US, created all-time record-high sawnwood prices in the US in 2017 and especially the first half of 2018. This caused a ripple effect on prices in most major global markets, continuing a positive cycle that started in late 2015. However there has been a sharp dip since June 2018 in North American prices that is likely to be short lived as there are strong indications that demand will increase, raising prices again.

40. With strong domestic demand in 2017 and no growth in production, Canadian shipments to the US fell by 1.4 million m³ (-5.8%) in 2017, to 22.7 million m³, despite soaring prices. Overseas exports declined by 5.0%, to 6.7 million m³.

41. The Committee forecasts that production of sawn softwood will increase in the ECE region at an annual rate of 2.1% in 2018 and 1.3% in 2019. The subregional breakdown is

as follows: Europe with a gain of 3.1% in 2018 and 1.3% in 2019; CIS is expected to increase 2.6% in 2018 and remain flat in 2019; and North America will gain 0.9% in 2018 and increase 2.0% in 2019. Limited mill capacity in US South and Canadian roundwood supply constrain the opportunity for responding to market growth.

C. Sawn hardwood

42. After five years of growth, the apparent consumption of sawn hardwood decreased by 3.2% in the ECE region in 2017, to 34.4 million m³. Consumption increased rapidly in the CIS (+11.1%), in contrast to Europe and North America, where it decreased by 3.8% and 3.6%, respectively.

43. Sawn hardwood production was relatively flat (up by 0.6%) in the ECE region in 2017, at 41.7 million m³. Production was stable in Europe and North America and increased in the CIS.

44. Sawn hardwood imports by ECE countries decreased by 3.2% in 2017, to 6.4 million m³. Sawn hardwood exports amounted to 13.7 million m³, up by 9.6% compared with 2016 and by more than 40% compared with 2013.

45. Oak is still highly sought-after, and exports of oak logs increased to China. The strong Chinese demand further increased prices for European oak in 2017 and the first half of 2018.

46. The Committee forecasts that production of sawn hardwood will increase in the ECE region at an annual rate of 3.9% in 2018 and 0.6% in 2019. The subregional breakdown is as follows: Europe is expected to jump 7.0% in 2018 (driven by a very strong forecast increase for Turkey) and 0.5% in 2019; CIS increases 1.0% in 2018 and 4.1% in 2019; and North America with an expected increase of 2.5% in 2018 and an increase of 0.1% in 2019.

D. Wood-based panels

47. The production and consumption of wood-based panels increased in all three ECE subregions in 2017. In Europe, production increased by 1.6% overall and grew for all types of wood-based panels except veneer sheets.

48. The production of wood-based panels increased by 12.3% in the CIS in 2017, with an even stronger increase (+15.1%) in exports; apparent consumption was also up (by 10.2%). There were large increases in the production of fibreboard (+19.4%) and OSB (+17.7%) in the CIS, but plywood production contracted slightly in the Russian Federation due to a shortage of raw materials.

49. The apparent consumption of wood-based panels increased by 6.9% in North America in 2017, led by an increase in net imports (exports grew by 4.5% and imports were up by 17%). Total wood-based panel production in North America increased by 3.0% in 2017, to 48.6 million m³. The consumption of structural wood-based panels (OSB and plywood) increased by 5.5% in North America in 2017, with demand for OSB and plywood increasing by 7.6% and 3.2%, respectively. The consumption of non-structural panels (particle board and medium density fibreboard – MDF) in the North American market increased by 0.9% in 2017, with MDF growing by 2.0% and particle board flat.

50. The trade (both imports and exports) of wood-based panels increased in all three subregions in 2017. Europe and the CIS have trade surpluses in wood-based panels, but North America has a substantial trade deficit.

51. The Committee forecasts that production of wood-based panels will increase in the ECE region at an annual rate of 2.2% in 2018 and by 1.0% in 2019. The subregional breakdown is as follows: Europe will grow 0.9% in 2018 and 0.8% in 2019; CIS should increase by 2.0% in 2018 and 2.5% in 2019; and North America is forecast to grow 3.0% in 2018 and 3.3% in 2019.

E. Paper, paperboard and woodpulp

52. The global pulp, paper and paperboard industry experienced a turnaround in 2017, driven by a much tighter supply–demand balance for woodpulp and continued strong demand for packaging and sanitary and household products.

53. China was the engine of growth in global demand for market pulp in 2017. Tighter rules surrounding imports of recovered paper caused demand for other fibres to grow and prices to rise.

54. Increased use of electronic communication continued to play a major role in the evolution of the pulp and paper segments, with graphic-paper capacity declining due to lower demand. Further rationalization is anticipated in 2018, albeit at a slower pace.

55. Pulp prices increased in 2017, due mainly to unplanned supply disruptions, and higher prices have continued into 2018. The expansion of bleached hardwood kraft capacity in South America and Asia was by far the most important factor influencing pulp markets in 2017 and the first half of 2018. This was countered by several bouts of unplanned downtime due to major mechanical failures, slow start-ups during the commercialization periods of new pulp lines, and transportation strikes in Brazil and Chile.

56. As a result of increased input costs for non-integrated producers, prices for graphic paper and sanitary and household items rose throughout 2017.

57. Global chemical market-pulp capacity grew by 4.5 million tonnes (6.9%) in 2017, with increases mainly in South America and Asia. Unplanned downtime among pulp producers caused significant supply disruptions in woodpulp production, negating much of the incremental increase in capacity.

58. Graphic-paper production and apparent consumption continued to decline in almost every market in 2017 as end-users reduced advertising budgets for print media and swung towards electronic communication. The apparent consumption of graphic paper fell in every ECE subregion as end-users moved increasingly to electronic communication. The ongoing increase in raw-material costs, including pulp, could further exacerbate the reduction in demand for graphic-paper grades.

59. The Committee forecasts that production of woodpulp will increase in the ECE region at an annual rate of 0.7% in 2018 and at the same rate in 2019. The subregional breakdown is as follows: Europe gains 2.3% in 2018 and 1.6% in 2019; the CIS is forecast to gain 0.2% in 2018 and gain 1.7% in 2019; and North America is expected to decrease by -0.2% in 2018 and remain flat in 2019.

60. The Committee also forecasts that production of paper and board will increase in the ECE region at an annual rate of 0.3% in 2018 and by 0.5% in 2019. The subregional breakdown is as follows: Europe gains 0.8% in both 2018 and 2019; the CIS is forecast to gain 0.3% in 2018 and 1.0% in 2019; and North America is expected to decrease by 0.4% in 2018 and remain flat in 2019.

F. Wood energy

61. There was little change in wood energy consumption in the ECE region in 2017. Nevertheless, the slower-than-expected expansion of production capacity, combined with greater demand (especially in the UK, Denmark and the Netherlands) and higher fossil-fuel prices, contributed to significant increases in wood pellet prices in 2017 and early 2018; other factors were production issues in the Russian Federation, fires in Portugal, and relatively low year-on-year growth in installed production capacity. Higher fossil-fuel prices and continued interest in replacing older commercial and residential heating units, upgrading existing district heating units and replacing coal-fuelled power plants with biofuels are expected to spur new demand.

62. Some analysts expect wood pellet demand to reach 45 million tonnes by 2025 for power generation and 24 million tonnes for heating in the residential and commercial sectors. This would mean an increase in pellet consumption above 2017 volumes of about 15 million tonnes for power generation and 14 million tonnes for heating.

63. The primary production of “solid biofuels (excluding charcoal)” in the EU28 grew to about 3,941 petajoules in 2016, up by 2.5% compared with 2015. Wood pellet consumption was 23.4 million tonnes in Europe in 2017, a 4.6% increase over 2016. Wood pellet production increased by 5.4% to 16.4 million tonnes and imports by 4.4% to 14.6 million tonnes.

64. The production of wood pellets in the CIS increased by 21.5% in 2017. Production grew by 20% in the Russian Federation, to 1.3 million tonnes, due to improvements in logistics and new infrastructure. Wood pellet consumption declined by 5.8% in the CIS in 2017, with all the increase in production exported (wood pellet exports rose by 31.9%, to 1.8 million tonnes).

65. North America produced 9.6 million tonnes of wood pellets in 2017, up by 3.4% over 2016. Wood energy consumption accounted for about 4.5% of Canada’s total primary energy supply in 2017, which was largely unchanged from 2016. Wood energy consumption in the US was only about 0.6% higher in 2017 than in 2016, at 2,262 PJ. Wood consumption for energy is expected to remain flat in the US through 2019.

66. The price of wood pellets increased in Europe in 2017 and early 2018, with prices for industrial wood pellets at Antwerp, Amsterdam and Rotterdam up by 50% in January 2018, year-on-year. The price of wood pellets exported from the Russian Federation was down slightly in 2017 due to increased production capacity. There was little change in prices in North American firewood and pellet markets in 2017.

67. The Committee forecasts that production of wood pellets will increase in the ECE region at an annual rate of 3.5% in 2018 and 5.5% in 2019. The subregional breakdown is as follows: Europe is forecast to increase by 1.8% in 2018 and a further 4.3% in 2019; CIS is expected to increase 13.4% in 2018 and 3.9% in 2019; and North America is estimated to increase 4.1% in 2018 and then 7.9% in 2019.

G. Value-added wood products

68. Global furniture production was worth \$440 billion in 2017, up by \$20 billion from 2016. The value of the global furniture trade in 2017 was estimated at \$145 billion, with the US, Germany, France, the UK and Japan the largest importers.

69. The trend of furniture producers shifting production to lower-cost regions is slowing due to the increased use of automation, increasing costs in previously low-cost regions, and demands from customers for shorter delivery times. China is still by far the biggest producer and exporter in the global furniture market, and the US is the largest furniture importer. China’s domestic furniture market is increasing by 10% per year.

70. Furniture producers in high-cost countries such as Germany and Italy have started exporting “high-end” furniture products with high-quality materials, finishing and design. Prospects for furniture markets seem bright after a positive 2017, and orders were up in the first few months of 2018: for example, orders were 5% higher in the US in February 2018, year-on-year. There are increasing trends towards the online sale of furniture and away from durable hardwood furniture towards low-cost, owner-assembled, semi-disposable furniture.

71. Markets for builders’ joinery and carpentry (BJC) have grown steadily in the US, with imports doubling from 2011 to more than \$2.2 billion in 2017. The increased demand is the result of a strong housing market, economic growth, consumer confidence and good employment figures. BJC imports are also growing in the European market, mainly from neighbouring countries.

72. Improved housing markets in the ECE region are causing strong demand for imports of profiled-wood products, although volumes are still well below their peak in 2006.

73. North American production of glulam, wooden I-beams and laminated veneer lumber made consistent gains from 2010 to 2017, mainly the result of increased new-housing construction. The trade flow of glulam and cross-laminated timber (CLT) from Austria to Italy – the biggest trade flow of these products in Europe – fell by 12% in the first three months of 2018, year-on-year.

74. The production of CLT is still concentrated in Europe and, within Europe, in Germany, Austria and Switzerland, which together accounted for about 70% of global production in 2017. European production is projected to increase dramatically to about 1.78 million m³ by 2020. Despite the hype around CLT for the construction of tall wooden structures, most usage in construction in the near future is likely to be for low- and mid-rise buildings.

75. CLT is increasingly popular in North America, echoing the long-established trend in Europe. As of early 2017, there were two CLT producers in Canada and three in the US, but numerous CLT manufacturing plants are in start-up, under construction or in planning. It is estimated that the potential market for CLT in the US alone could be between 2 million and 10 million m³ – bigger than the entire global market today.

H. Housing

76. In many countries, housing (new construction and remodelling) is the largest value-added market for wood products. Housing is considered a primary indicator and catalyst of economic activity for overall economies. Thus, economic projections and house-price analysis may provide insights into housing construction and remodelling markets.

77. The number of residential buildings put in place in the Russian Federation declined by 3.2% in 2017, even though the area of newly installed residential space of 78.6 million m² was similar to the area installed in 2016. Although the Russian housing market is improving, house prices fell in 2017, possibly due to the steadily increasing construction market. The goal of the “Housing for Russian Family Programme” is to build 500,000 two-room apartments, beginning in 2018.

78. Construction spending increased by 1.8% in the euro area and by 0.9% in the EU28 between April 2017 and April 2018. Construction output grew by 3.9% in the Euroconstruct region in 2017, led by residential construction (+10%). Residential remodelling is also looking promising, especially in western and northern Europe. New residential construction accounted for 42.6% of total new construction spending in the Euroconstruct region in 2017, non-residential construction for 34.4% and civil engineering for 23%, a similar breakdown to previous years. The outlook for the construction sector in the Euroconstruct region is positive, with spending projected to grow in all subsectors (new residential, residential remodelling, new non-residential, non-residential remodelling, new civil engineering and civil-engineering remodelling) in 2018 and through to at least 2020.

79. House construction and sales have been improving in the US from the low-point in 2009, but aggregate new single-family house construction remains well below its historical average. All sectors of the US housing market improved in 2017. Beginner or starter housing remained subdued, however, and the quantity of dwellings being constructed is insufficient to meet the potential demand due to population growth. In Canada, federal, provincial and local governments introduced regulations in 2017 designed to dampen rising prices and valuations, including a nationwide mortgage stress test, a foreign buyer’s tax, and rent controls. By the first quarter of 2018, the effect of these regulations had been a decline of 10% in the average sales price of Canadian houses and a sharp decline in house sales.

80. The Joint Center for Housing estimated that \$306 billion was spent on remodelling in the US in 2017 and forecast this to rise to \$327.9 billion in 2018 and \$341 billion in 2019. The aging stock of housing will likely keep repair and remodelling an important consumer of wood products.

I. Conclusion

81. Conclusions from the Market Discussions forecast increased demand for sawn softwood, the result of a pent-up need for housing in the US and significant growth potential in Asia. While the market potential of China is widely recognized, and Japan and Korea are seen to be reliable destinations; India is seen as having a strong potential as a market. Per-capita sawn softwood consumption in the ECE, at roughly 0.3 m³ per person per year, is ten times the level of china.

82. Significant demand comes from the construction sector. There is a growing consensus that off-site production of housing (modular, prefabricated and mass timber components) will become much more important, driven by productivity, cost and quality factors. An emphasis on wood in construction in countries where this has not been common is also expected to lift demand over the medium and long-term.

Annexe III

[Anglais seulement]

Rules of Procedure for the Committee

I. Introduction

1. The draft rules of procedure in this document have been prepared in accordance with the Guidelines on Procedures and Practices for ECE bodies adopted by the Economic Commission for Europe (E/2013/37-E/ECE/1464, annex III, appendix III).¹ In any area not covered in this document, the Rules of Procedure of the Economic Commission for Europe will be used and, where applicable, the Rules of Procedure of the Economic and Social Council, and taking into account the Guidelines on Procedure and Practices for ECE bodies *mutatis mutandis*.

II. Organization of the Committee sessions

2. Sessions of the Committee shall be held regularly once a year. Additional meetings may be convened by the Bureau² in consultation with the secretariat.

3. At its regular sessions, the Committee decides on the dates of the next session. Changes in previously agreed dates of sessions due to unforeseen circumstances can be initiated by the Bureau in consultation with the secretariat.

4. —The provisional agenda for the upcoming individual³ sessions of the Committee shall be drawn up by the secretariat in consultation with the Bureau and shall be circulated to member States at least six weeks⁴ in advance of the meeting.

5. The agenda of the individual sessions of the Committee shall cover, *inter alia*, a review of the implementation of its programme of work, including a review of capacity-building activities, policy-relevant documents developed in the context of the Committee's programme of work, as well as deliberations on future activities in accordance with its Terms of Reference, as contained in document ECE/EX/10.

6. The Bureau shall suggest important substantive issues within the aforementioned Terms of Reference to be addressed during the substantive segment of the sessions.

7. The Committee shall agree on its programme of work, which shall be compatible with the Integrated Programme of Work of the Committee and the FAO European Forestry Commission.

III. Representation and accreditation

8. The rules for representation and participation in the Economic Commission for Europe (E/ECE/778/Rev.5)⁵ and the Guidelines on Procedures and Practices for ECE bodies adopted by the Economic Commission for Europe (E/2013/37-E/ECE/1464, annex III, appendix III) shall be applied.

¹ Outcome of the review of the 2005 reform of ECE (E/2013/37-E/ECE/1464, annex III).

² See section IV.

³ With individual session is meant a meeting of COFFI not held jointly with EFC.

⁴ Rules of procedures of UNECE, Decision 2010/19, Rule 7.

⁵ Terms of Reference and Rules of Procedure of the Economic Commission for Europe – Fifth edition (E/ECE/778/Rev.5).

9. Representatives of non-governmental organizations, private sector and academia and other entities, which do not have consultative status with the Economic and Social Council⁶ may participate in the individual sessions of the Committee as observers without a right to vote.

10. The list of participants in the individual Committee's sessions shall be communicated by the secretariat to the Permanent Representations of member States to the United Nations Organizations in Geneva at the latest five working days prior to the starting date of the session.

IV. Officers

11. The Committee shall elect a Chairperson and three Vice-Chairpersons among individuals nominated by member States of UNECE. The Committee Bureau shall consist of those four officers.⁷

12. The term of office shall be one year. Bureau members can be re-elected for maximum seven additional terms. Efforts shall be made to ensure continuity within the Bureau, as appropriate. The terms of office of elected officials will begin at the end of the session in which they are elected. This will allow the current officers to preside over the session that they have prepared and organized.

13. Candidates for the Bureau of the Committee and other subsidiary bodies shall be nominated by member States based on the person's expertise, professionalism, and expected support from the membership.

14. Geographical balance should be taken into due consideration when examining the candidatures of potential Bureau members.

15. Member States, while making their nomination, shall ensure that candidates or their employers have no contractual agreement with ECE, from which they or their employers may financially benefit, in order to avoid conflicts of interest.

16. The elections for the Bureau will take place in accordance with the Guidelines on Procedures and Practices for ECE bodies (E/2013/37-E/ECE/1464, annex III, appendix III).

17. If the Chairperson is absent from any meetings or part thereof, a Vice-Chairperson shall perform the functions of the Chairperson. If no Vice-Chairperson is present, the Committee shall elect an interim Chairperson for that meeting or that part of the meeting.

18. If the Chairperson can no longer perform the functions of the office, the Bureau of the Committee shall designate one of the Vice-Chairpersons as interim Chairperson to perform those functions pending the election of a new Chairperson by the Committee. The interim Chairperson shall have the same powers and duties as the Chairperson.

19. The Chairperson and Vice-Chairpersons serve collectively in the interest of all member States of the Committee and not as official representatives of their Governments, and act within the Terms of Reference of the Committee and these Rules of Procedures. The work of the Bureau is carried out in a way that is member driven, consensus-oriented, transparent and accountable.

V. Functions of the Bureau

20. The key functions of the Bureau are those detailed in the Guidelines on Procedures and Practices for ECE bodies (E/2013/37-E/ECE/1464, annex III, appendix III).

⁶ Non-governmental organizations recognized by the Economic and Social Council are covered in document E/ECE/778/Rev.5, which is referred to in paragraph 8.

⁷ This is compatible with the membership of the European Forestry Commission Executive Committee as adopted at "Orman2011," the joint session of the Committee and the European Forestry Commission held in Turkey in October 2011 (see ECE/TIM/2011/13-FO:EFC/2011/13 and http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/gsb/Statutes/EFC_RoP.pdf).

21. In addition to these key functions, Bureau members of the Committee will attend the joint Bureaux meetings with the FAO European Forestry Commission Executive Committee to support the development of the agenda of the joint meetings and discuss matters related to the implementation of the joint integrated Programme of Work.

22. The Bureau shall report to the Committee.

VI. Procedures for the adoption of decisions and Committee meeting reports

23. The Committee shall make all possible efforts to take decisions on the basis of consensus. If voting is used, the Chapter on Voting in the Rules of Procedure of the ECE shall apply.

24. A draft report of the meeting, which reflects in a concise and factual manner the discussion and the views expressed by participants, should be circulated before the end of the meeting for comments and adoption by member States at the end of the meeting.

25. If the draft report cannot be circulated at or adopted during the meeting for technical reasons, the Committee will distribute it to all Geneva Permanent Representations for subsequent approval no later than ten days after the conclusion of the meeting.

VII. Subsidiary bodies

26. The Committee may establish Teams of Specialists or other subsidiary bodies (e.g. Working Parties), in accordance with the existing Guidelines for the establishment and functioning of Working Parties (ECE/EX/1) and Teams of Specialists within ECE (ECE/EX/2/Rev.1), in order to fulfil particular objectives in accordance with the terms of reference created for them, subject to approval by the ECE Executive Committee (EXCOM).

27. The terms of reference and reporting procedures of the subsidiary bodies shall be determined by the Committee.

Annex to the Rules of Procedure for the Committee

Decisions taken by COFFI (former Timber Committee) at the joint COFFI-EFC session in Antalya, Turkey in 2011 on the composition of its Bureau

1. At the end of each session, the Committee will elect a Chair and three Vice-Chairs from among the representatives to the Committee. Elected officials will remain in office until a new Chair and Vice-Chairs are elected at the following session. The outgoing Chair and Vice-Chairs will be eligible for re-election, and the office of Chair will not normally be held for more than two consecutive periods by the representative of the same member State.

2. In practice, Bureau members will continue to be elected for a one-year term, with the possibility of being re-elected. The current practice of re-electing Bureau members for a second term will be maintained. For continuity, the outgoing Chair could remain in the Bureau as Vice-Chair. The longer-serving Vice-Chair who had not already served as Chair would normally be expected to be elected as Chair. The practice outlined here would be subject to the availability of the candidate and could be modified upon the agreement of member States.

3. This practice would allow the Committee to elect a Chair to remain in that function for two consecutive years, as it is the current practice, or to step down from the function after one term. As elections are held every year, this means that the minimum term to be served by one member is one year, with eight being the maximum.